

# SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE CGT et SUD

---

## **Séminaire emploi des séniors « B et C » et gestion des âges : la direction doit d'abord écouter les personnels de l'INSEE !**

Lors du Comité Technique Paritaire Hygiène et Sécurité de juin 2011, la direction a annoncé la mise en place d'un travail de réflexion sur l'emploi des séniors de catégories B et C, comme cela se fait ou s'est déjà fait pour les catégories A.

Nous avons pris acte et attendu l'ouverture des discussions. Depuis, il n'y a eu aucune proposition durant des mois. Puis, soudain, l'annonce d'un « séminaire » à Bercy (*voir programme au verso*) !

### **De bien curieux invités ...**

S'ouvrir à la connaissance des pratiques d'autres administrations ou directions est une bonne initiative, tout comme l'éclairage de chercheurs. Cela ne doit pas évincer les premiers intéressés qui ont aussi des idées...

### **Mais le choix de certaines entreprises et/ou groupes intervenant à ce séminaire est surprenant :**

- La Poste, a été maintes fois condamnée par la justice sur la précarité (CDD abusifs). Ce groupe pousse certains « séniors » vers la porte, leur offrant une prime de départ, au lieu de proposer des fins de carrières valorisantes.
- Generali a été condamné plusieurs fois par les Prud'hommes (discrimination salariale, syndicale, non versement de prime d'ancienneté).
- BNP Paribas a été plusieurs fois lourdement condamné. La Halde avait par exemple estimé qu'il y avait « inégalités de traitement fondées sur le sexe, la grossesse et la situation de famille ». Les syndicats y dénoncent les départs pseudo-volontaires de seniors par « rupture conventionnelle ».
- Arcelor-Mittal a été condamné plusieurs fois pour discrimination syndicale (par la cour d'appel et par le tribunal des prud'hommes) et ferme son usine de Gondrange...

Certaines de ces sociétés ont pourtant une charte sociale incluant explicitement la non-discrimination et certaines ont obtenu le label diversité. Nous doutons donc que les belles paroles prononcées au séminaire aient une quelconque valeur.

C'est pourquoi nous ne participerons pas à ce séminaire.

### **C'est avec ses propres syndicats que la Direction de l'Insee doit négocier !**

Plutôt que d'organiser **un séminaire à plus de 10 000 euros** la direction de l'Insee doit répondre positivement aux revendications :

- Reclassement des agents PACTE en AA1 (adjoints administratifs donc échelle 4) : l'Insee s'était engagé en 1989 à ce qu'aucun agent, à l'Insee, ne soit payé en dessous de l'échelle 4 d'adjoint administratif ;
- Mise en place immédiate du 8<sup>e</sup> échelon pour tous les agents C bloqués au 7<sup>e</sup> échelon d'AAP 1<sup>ère</sup> classe ;
- Mise en place de l'examen professionnel de B en A et déblocage des passages en 1<sup>ère</sup> classe et principal ;
- Augmentation des taux de promotion pour permettre des carrières linéaires dans chacun des corps (C, B, A) ;
- Une gestion du personnel au plus près des besoins permettant aux agents partant à la retraite d'avoir toutes les informations nécessaires afin de préparer leur départ en toute quiétude ;
- Un tuilage des fonctions permettant aux plus expérimentés de transmettre leurs savoirs non-écrits ;
- Un déblocage des grilles pour les agents qui stagnent depuis des années.

A Paris, le 24 janvier 2012

## Programme du séminaire sur l'emploi des seniors et la gestion des âges :



**Mercredi 25 janvier 2012**

**Espace Pierre Mendès France  
Ministère des Finances**

### **Séminaire INSEE emploi des seniors et gestion des âges**

#### **Programme**

##### **9h 30 Ouverture : Virginie Madelin, Secrétaire générale de l'Insee**

Le sens de la journée : un moment d'ouverture aux pratiques d'autres entreprises et d'administrations, qui accompagne un diagnostic interne à l'Insee, avec une focale B et C, en vue de l'élaboration d'un plan d'action

##### **9h 45 Exposé de l'existant dans les entreprises**

Intervenant : **Antoine Magnier, Directeur de la Dares**

- un point sur le taux d'emploi des seniors
- âge de cessation d'activité et âge de liquidation des droits
- un bilan des accords seniors depuis 2009 dans les entreprises

##### **10h - 11h 15 Le cas du groupe la Poste**

Intervenants : **Foucauld Lestienne, DRH, Pascale Duchet-Suchaux, Sylvie Savignac**

Les enjeux, le plan d'action, la pluralité des leviers, l'impact différencié selon les métiers, la mise en oeuvre  
Discutant : **Serge Volkoff (CREAPT)**

#### **Pause**

##### **11h 30 - 12h 45 Table ronde de chefs d'entreprises**

Intervenants : **Emmanuel Copin, Directeur de l'emploi Generali, Laurent Guerra, DRH groupe Arcelor Mittal, Didier Legrand, Responsable RH France BNP Paribas, Philippe Vivien, DRH groupe Areva :**

Les enjeux, la pluralité des leviers, l'impact différencié selon les métiers, le rôle de la négociation collective, la mise en œuvre des accords et plans d'action

Discutant : **Pierre Romain, sous-directeur Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle**

##### **14h - 15h La situation dans la Fonction Publique**

Intervenants : **Dominique Pardoux, bureau GPEC, Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique**

**Fabrice Thevaux, chef du bureau DRH 2D, Administration Centrale Finances**

Emploi des seniors et gestion des âges

##### **15h - 16h 15 Un retour d'expérience de consultants et chercheurs**

Intervenants : **Gérard Bardier, BPI, Martine Le Boulaire, Entreprise et Personnel, Michel Parlier, ANACT, Nicole Raoult, Maturescence, Eric Babin, Vigeo**

Les problématiques émergentes, les démarches innovantes, les leviers (transmission des compétences, aménagement des fins de carrière, formation tout au long de la vie, réduction de la pénibilité, maintien de la motivation tout au long de la carrière, coopération intergénérationnelle...), le rôle des acteurs

##### **16h 15 Conclusion : JP Cotis, Directeur général de l'Insee**

- des pistes à examiner dans le contexte de l'INSEE
- vers l'élaboration d'un plan d'action concerté